

Le petit mot de la présidente:

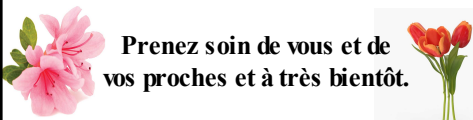


C'est avec plaisir et sous la « *contrainte* » de la secrétaire que j'ai la joie de lancer le premier post it de l'ASCET 82.

En ces moments de concentration sur soi-même et de confinement, un peu d'humour, de joie et de rire rentre dans les maisons grâce à notre secrétaire.

Ce premier post-it sera suivi de nombreux autres, même après le confinement l'ASCET continuera son information par un petit post it collé de temps en temps sur la toile d'internet et de la messagerie.

Merci à Nathalie et Sylvie S pour ce 1er post-it.



Prenez soin de vous et de vos proches et à très bientôt.

« Nathalie, bosses un peu !!! »

« Pas vive le teletravail mais vive le scrapbooking »

« Encore du chocolat !!!! »

Le Post-it de l'ASCET 82

N° : 2020/01
Avril-mai 2020



Rappel des activités du moment:

- concours local d'expression sur le confinement:

Nous avons pour l'instant 5 participants, on attend vos productions !

- dictée: *vous la trouvez trop difficile?*

- confection des masques :

nous sommes à la recherche de tissus, élastiques et couturières

- sport à la maison:

La FNASCE vous propose de vous prendre en photo en pleine séance sportive

Petites annonces :

Annonce 20200401 : recherche trampoline - minimum 4m

Annonce 20200402: vend combinaison de ski bleue taille 6 ans

Pour le fun :

Sylvie propose le lancement d'une nouvelle mode coiffure et masques :



La recette du moment:

Gâteau avec restes de chocolats de Pâques

250 g de chocolats de Pâques

80 g de beurre

3 oeufs

90 g de sucre

100 g de farine

1 sachet de levure chimique



Faire fondre au bain-marie le chocolat avec le beurre.

Ajouter les oeufs, le sucre, la farine et la levure.

Faire cuire pendant 30 minutes au four à 170°C (termostat 5-6).

Laisser refroidir et déguster, les enfants l'adorent!

Et la présidente sûrement aussi !!!



Si vous voulez nous contacter (ou nous faire plaisir car on adore bavarder), écrivez nous à cette adresse :

ascet.associations.oh.ddt-82@i-carre.net